

## **MAIRIE DE BREVAL**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2021**

Convocation du 4 août 2021

PRESIDENCE : Thierry NAVELLO

PRESENTS : René LANNOU, Maryse MAUGUIN, Jean-Pierre SIMENEL, ANNIE ZACCHERINI, Michel ABRAHAM, Estelle HENRY, Patrick LEMAIRE, Hélène CHAUFTON, Jean-Yves SEILLE, Mylène MOREAU, Julien MOREAU, Christian FOUCAULT, Myriam DAVI, Sébastien MOLINIER

ABSENTS EXCUSES : Christine TOURNAY (procuration donnée à René LANNOU), Jacky LECLERC (Procuration donnée à Hélène CHAUFTON), Gwénaëlle MILON (procuration donnée Sébastien MOLINIER), Julie FLAMAND (Procuration donnée à Maryse MAUGUIN)

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse MAUGUIN

COMMUNE
---------

### **DELIBERATIONS**

#### **2021-84 : Tarifs communaux 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** les tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 comprenant quelques augmentations concernant la location des salles et l'occupation du domaine public. En revanche, les tarifs Parking et Cimetière demeurent inchangés.

#### **2021-86 : Projet d'installation de panneaux solaires aux Ateliers Municipaux**

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 30 août 2021,

Mr le Maire expose le projet d'installation de panneaux solaires sur le toit des Ateliers Municipaux.

Il fournit les éléments d'informations suivantes :

- Le projet s'intègre dans la politique économique et environnementale de la Commune
- L'objectif vise un intérêt financier puisqu'il rapportera à la Commune un gain d'exploitation de 8 420 € Brut/an sur 20 ans en sachant que la durée de vie d'un panneau solaire est de 40 ans
- La subvention de la Région couvre 50 % du coût d'investissement

Après dépouillement des votes à bulletin secret, le Conseil Municipal à **15 Voix Pour, 4 Voix Contre et 0 Abstention VALIDE** la poursuite du projet qui fera l'objet d'une délibération de demande de subvention auprès de la Région

#### **2021-87 : Convention de rétrocession de la parcelle J64, rue René Dhal**

Vu la demande de rétrocession formulée par la société PIERREVAL AMENAGEMENT concernant la parcelle J64 d'une surface de 164 m2 suite aux permis d'aménager accordés

Vu la convention de rétrocession de la parcelle J64, rue René Dhal proposée par ladite Société

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** la rétrocession de la parcelle J64 et **AUTORISE** Mr le Maire à signer la convention de rétrocession avec la Société PIERREVAL AMENAGEMENT dont les frais de notaire et formalités diverses seront à leur charge

#### **2021-88 : Convention de la rétrocession des voies et espaces communs, rue René Dhal**

Vu la demande de rétrocession des voies et espaces communs, rue René Dhal, formulée par la société PIERREVAL AMENAGEMENT

Vu la convention de rétrocession proposée par ladite Société

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** la rétrocession future des voies et espaces communs, rue René Dhal et **AUTORISE** Mr le Maire à signer la convention de rétrocession avec la Société PIERREVAL AMENAGEMENT dont les frais de notaire et formalités diverses seront à leur charge

#### **2021-89 : Dénomination d'une voie nouvelle partant de la rue René Dhal et arrivant à la rue du Prieuré (Opération PIERREVAL AMENAGEMENT)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOPTE** la dénomination « **rue Georgette AUCHER** »

#### **2021-90: Dénomination de deux impasses (Opération PIERREVAL AMENAGEMENT)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOPTE** les dénominations "Impasse des Demoiselles" (*Donnant sur la Sente aux Demoiselles*) et "Impasse de la Cidrerie" (*Donnant rue du Prieuré*)

### **GESTION**

- **Urbanisme** : La Préfecture nous informe que le transfert de la compétence Urbanisme au profit de la CCPIF ne se fera pas, les conseils municipaux ayant délibéré défavorablement. Les communes conservent donc la compétence Urbanisme.

## **BATIMENTS MATERIEL**

**Maison Médicale** : Les travaux ont démarré.

## **VOIRIE**

**Contrat rural** : La réception partielle du lot 1/VRD et lot 2/Espaces verts a eu lieu le 30 juin 2021 avec quelques réserves. A noter : le manque d'arrosage des plantes et arbustes, la pose du mobilier urbain semaine 34-35 qui sera complétée par un banc, des poubelles et un revêtement peinture sur les plots semaine 36, le tout ayant dû être assuré par l'entreprise Themar.

### **Enfouissement des réseaux :**

**Rue Charles Thiberville** : les travaux d'enfouissement sont terminés. Les travaux de voirie peuvent démarrer. Ils sont prévus le 15 septembre prochain.

**Rue du Parc** : Le chantier est en cours.

### **Divers travaux de voirie :**

- **rue Jean Mermoz** : pose d'une écluse en vue de limiter la vitesse et deux « Stop » dont un à l'angle de la rue du Parc
- Route du Hamel et Route de Boissy : installation prochaine d'écluses aux entrées du village afin de prévenir la vitesse
- **Passages piétons** : un a été créé à la sortie du Petit Parc, les autres ont été réalisés rue Jean Mermoz

**Abri bus aux Bossus** : l'installation est planifiée le 15 octobre prochain.

## **FETES ET ANIMATIONS**

Les prochaines manifestations sont :

- **le Forum des associations et marché des producteurs locaux** : dimanche 5 septembre 2021
- **le Concours de Fleurissement** : lundi 6 septembre 2021. Le jury départemental est attendu à 11h.

En ce qui concerne les projets à venir :

- **les illuminations** : un devis a été signé chez Décolum pour de nouvelles installations
- **le parcours de santé** : la demande de subvention est en attente d'une réponse du Conseil Régional

## **INFORMATION – COMMUNICATION**

. **Bulletin Municipal** : il paraîtra en octobre

. **Nouveau Site Internet** : 10 895 vues ont été comptabilisées depuis sa mise en ligne en juillet dernier

## **MISSION LOCALE**

- **Accueil des jeunes 16-25 ans** : le bus stationnera mercredi 8 septembre 2021 de 14 h 30 à 17 h 30 sur le Parking Intermarché

## **ACTION SOCIALE**

- **Permanences Assistante Sociale** : Le remplacement est pourvu par Anne-Lise Bonnet qui assurera les permanences dès la semaine prochaine tous les mardis et mercredis toute la journée. Un Espace Numérique est à la disposition des administrés pour toute démarche administrative à faire en ligne au pôle de proximité de Bonnières-sur-Seine (1 rue Valère Haegeman). Rendez-vous en ligne au 01.30.83.68.36

- **Dispositif YES+** : il fonctionne bien et les animations sont appréciées d'où de nombreux remerciements

- **Bus santé « téléconsultation »** : le Conseil Départemental envisage le passage 2 fois par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 d'un bus santé dédié à la téléconsultation en présence de deux infirmières.

- **3<sup>ème</sup> dose du vaccin contre le Covid** : Les + de 65 ans seront vaccinés au centre de Bonnières à compter du 19 octobre 2021. Des navettes seront organisées pour ceux qui n'ont pas de véhicule.

## INTERCOMMUNALITE

**Centre de loisirs de Neauphlette** : Les enfants seront accueillis les mercredis à compter du 8 septembre prochain.

## **SIVOS BREVAL NEAUPHLETTE**

**Rentrée scolaire** : Au cours du Petit déjeuner annuel de rentrée du 2 septembre 2021, deux nouvelles institutrices (une en Maternelle et une en Primaire) ont été présentées. De nombreuses inscriptions sont

répertoriées tant au restaurant scolaire qu'au périscolaire.

### **SIVSCP**

Le projet d'équipement en Leds des terrains sportifs est en cours.

Un acte de vandalisme est à déplorer au terrain de tennis couvert. Deux extincteurs ont été vidés.

**SEY** : Prochaine réunion le 30 septembre 2021

## **ASSOCIATIONS**

**Tel est ton gène** : Réunion lundi 6 septembre 2021 à 20 h, Salle du Lavoir pour l'organisation de la Foire à la Puériculture et le lancement du téléthon qui aura lieu les 3-4 décembre 2021 sur le thème de la lumière. La marche Téléthon aura lieu le samedi 27 novembre 2021.

**AGMRB** : remerciements pour la subvention allouée

### **DELOS APEI 78 :**

- Mr Sylvain BELLIER a été élu Président de l'association le 19 juin 2021

- **Opération brioches** : du jeudi 14 au dimanche 17 octobre 2021. La vente sera assurée à Intermarché à Bréval ainsi qu'à Auchan et à Leroy Merlin à Mantes. Un retrait des commandes est prévu en « Drive » à l'ESAT de Mantes-la-Ville et à l'ESAT de Buc

## **QUESTIONS-INFORMATIONS DIVERSES**

- **Elections Présidentielles** : 1<sup>er</sup> tour : dimanche 10 avril 2022 – 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 24 avril 2022  
**Elections Législatives** : 1<sup>er</sup> tour : dimanche 12 juin 2022 – 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 19 juin 2022

- **Dénomination du lotissement de la gare** : la demande écrite des habitants est à faire parvenir à Mr le Maire

- **Construction en cours à SEVEPI** : la nouvelle construction du silo est imposante. L'idée de réaliser une fresque est sollicitée. Ce trompe-œil atténuera ainsi l'effet de grandeur des murs. Mr le Maire invite les habitants situés à proximité à lui adresser un courrier rédigé en commun.

En ce qui concerne la gêne occasionnée par le bruit des travaux durant la nuit, le nécessaire a été fait auprès de la société. Dès 19 h, le chantier est arrêté.

**Nuisances du Transformateur** : situé aux abords du lotissement de la Gare, il émet un bruit incessant difficilement supportable. A voir.

**Nuisances des trains** : le passage des trains occasionne une résonance perçue par les habitants placés près de la Gare. A voir.

**Sécurité** : la création d'un passage piéton est suggérée à l'intersection de la rue du Parc et de la rue Jean Mermoz. La faisabilité sera étudiée par la Commission Voirie.

**Date de la prochaine réunion de conseil** : Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021

N'ayant plus de question en instance, la séance est levée à 21 h 55.